Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
EN ROUMANIE

Revue des médias roumains du 16 mars 2016

n° 19091

Conseil de défense nationale : des modifications de la législation sur la migration sont nécessaires.
Crise des migrants : la Roumanie plaide pour « une approche globale et cohérente ».
Elections locales : possible alliance PSD-UNPR-ALDE à Bucarest, alors que la droite reste divisée.

Conseil de défense nationale : des modifications de la législation sur la migration sont nécessaires. Le conseil suprême de défense nationale (CSAT) a été réuni hier par le Président pour des discussions sur la migration, le déboisement illégal et la cybersécurité. Les membres du conseil ont notamment plaidé pour la modification de la législation dans le domaine de la migration afin de gérer les éventuels effets négatifs de la migration illégale ; le renforcement de la coopération interinstitutionnelle dans le domaine de la migration ; l'obtention d'informations complémentaires sur la gestion et l'intégration des migrants de la part des Etats-membres de l'UE ayant plus d'expérience dans ce domaine.

Concernant la République de Moldavie, les membres du CSAT ont souligné la nécessité de la mise en œuvre « crédible et viable » de l'agenda de réformes (*Agerpres*).

Crise des migrants : la Roumanie plaide pour « une approche globale et cohérente ». Cristian Bădescu, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, qui a participé hier au Conseil des affaires générales précédant la réunion du Conseil européen des 17 – 18 mars, a évoqué la nécessité d'une approche globale et cohérente de l'Union européenne sur la gestion du phénomène migratoire, rappelant la contribution de la Roumanie à la mise en œuvre des mesures déjà convenues (participation au mécanisme de répartition, contributions aux agences FRONTEX et BESA, soutien humanitaire). Il a également signalé l'importance d'un soutien européen à la Grèce, ainsi que l'importance de la poursuite des efforts européens pour accélérer la mise en œuvre des mesures convenues pour la réduction des flux migratoires, la protection des frontières extérieures et la préservation de l'espace Schengen. Le représentant de la Roumanie a salué les discussions qui avaient eu lieu lors du sommet UE-Turquie du 7 mars 2016, soulignant l'importance du partenariat avec la Turquie.

Quant à l'emploi, la croissance et la compétitivité, sujets figurant sur l'agenda du sommet européen des 17 et 18 mars, Cristian Bădescu a souligné l'importance de débats réguliers au niveau de dirigeants européens sur le thème de l'Union de l'énergie et a signalé la nécessité d'une réponse européenne à la situation difficile de l'industrie sidérurgique (*Agerpres*).

Elections locales. *Adevărul* constate qu'une alliance électorale entre le parti social-démocrate (PSD), l'Union nationale pour le progrès de la Roumanie (UNPR) et le parti « Alliance des démocrates et des libéraux » (ALDE) semble de plus en plus probable dans la perspective des élections locales à Bucarest le 5 juin 2016. D'autre part, les partis de droite semblent plus divisés que jamais. Les libéraux ne parviennent pas à s'accorder sur l'opportunité d'éventuelles alliances avec d'autres formations politiques. Quant aux petits partis, ils ne parlent pas non plus de la même voix. Nicușor Dan, candidat du parti « Union Sauvez Bucarest » a refusé l'idée d'une alliance avec le parti M10 de la députée européenne Monica Macovei.

République de Moldavie. Corina Crețu, commissaire européenne à la Politique régionale, a rencontré hier à Bruxelles Pavel Filip, Premier ministre de la République de Moldavie, ainsi

que Andrei Gălbur, ministre des Affaires étrangères, Octavian Calmâc, ministre de l'Economie, et Daniela Morari, ministre de l'intégration européenne. La commissaire a assuré le chef du Gouvernement moldave du soutien de la Commission au parcours européen de la République de Moldavie et a salué l'engagement des autorités moldaves pour la mise en œuvre de la feuille de route des principales réformes prévues par l'accord d'association à l'Union européenne. « La République de Moldavie doit maintenir sa stabilité politique et continuer d'appliquer les réformes » a déclaré Corina Crețu, exhortant les autorités à utiliser autant que possible les instruments financiers de coopération territoriales. Elle a rappelé que la République de Moldavie avait accès durant le cadre financier 2014-2020 à un financement européen de plus de 80 millions d'euros dans le cadre du programme de coopération transfrontalière avec la Roumanie (*Radio România Actualități*).

Entrée en vigueur de la loi antitabac. La consommation du tabac sera interdite dans tous les lieux publics fermés à partir de demain. Cette loi a été promulguée par le Président en janvier (*Libertatea*, *Mediafax*).

La France en Roumanie et la Roumanie en France

- Le sénateur social-démocrate Titus Corlățean a discuté à Paris avec Harlem Désir, secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, du partenariat stratégique franco-roumain, ainsi que des sujets de l'actualité européenne, en marge des réunions des commissions APCE (*HotNews.ro*).

- Le « telemea de Ibăneşti » (variété de fromage) est devenu une appellation protégée au niveau européen. L'indication géographique protégée a été confirmée au ministre de l'Agriculture roumain, Achim Irimescu, par l'intermédiaire du Commissaire européen à l'agriculture, Phil Hogan (*Le Petit Journal Bucarest*).

- « La ville de Constanța s'apprête à accueillir un pique-nique poétique ». Organisé par l'Ambassade de France et l'Institut français de Roumanie, le pique-nique poétique « Haïkunoi » permettra aux personnes intéressées de participer le vendredi 18 mars de 12h00 à 14h00 à plusieurs activités et de publier leurs créations sur Facebook en utilisant le hashtag ***#Haikunoi2016*** (*TelegrafOnline.ro*).

Cette revue de presse, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, se limite à présenter des éléments publiés dans les médias roumains. Elle ne reflète en aucun cas la position de l'ambassade ou du gouvernement français.

© Tous droits de diffusion et de reproduction de cette revue de presse sont réservés à l'Ambassade de France en Roumanie